

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le 22.03.2024, sous la référence 10 006, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de CHANAZ, 5,40 m² de berge en rive gauche du canal de Savières au point kilométrique (PK) 3.700, le tout figurant sur la vue aérienne de situation ci-après.

Ce titre d'occupation a donné lieu à l'application de la dérogation prévue par l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, le titre étant conclu en vue d'une exploitation non économique.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence 10 006 :

- cnr.belley@cnr.tm.fr,
- OU Direction Territoriale Haut-Rhône - Département domanial – Chemin des Soupirs – 01300 BELLEY.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du tribunal administratif de Grenoble - 2 Place de Verdun - Boîte Postale 1135 - 38022 Grenoble Cedex - tél. : 04 76 42 90 00 - fax : 04 76 42 22 69 - fax : 04 76 51 89 44 - greffe.ta-grenoble@juradm.fr / <http://grenoble.tribunal-administratif.fr>

Le présent avis a été mis en ligne le 25.03.24.

